

Arrondissement de Melun

Canton de Brie-Comte-Robert



Commune de Grisy-Suisnes
REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Seine et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

N°2014/21

L'an deux mil quatorze et le vingt-huit mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur J-M. CHANUSSOT, Maire.

Présents : 19

Mmes BAUDRY, CHAPPET, EMARRE, FERREIRA, GIRAULT, LANGLER, MARTIN, ORIOT et ROLET
Mrs CHANUSSOT, CARTON, COCHET, GALPIN, LE NEDIC, MASSIN, MOREL, MUNOZ, RAYNARD et VAREILLES

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la déclaration
19	19	19

Date de la convocation

24/03/2014

Date d'affichage

24/03/2014

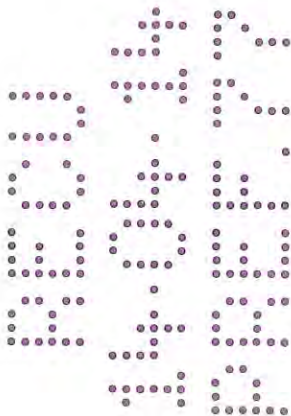


2014/ 21 – Désignation Nombre d'adjoint

Monsieur le Maire indique que, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de fixer le nombre des adjoints.

Il précise qu'en application de l'article L. 2122-2 du CGCT, le nombre d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, soit au maximum cinq adjoints.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à cinq.



Le Maire
J.M. CHANUSSOT

Le Maire
J-M. CHANUSSOT

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le : 14.04.14
Et de la Publication le : 14.04.14